



Monsieur John Williamson, député
Président
Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Le 29 septembre 2022

Monsieur,

Au nom des ministères et organismes concernés, nous sommes heureux de prévoir une mise à jour du statut sur la deuxième recommandation du rapport du Comité permanent des comptes publics (PACP) sur l'obtention d'équipement de protection individuelle et d'instruments médicaux :

Que, d'ici le 30 septembre 2022, l'Agence de la santé publique du Canada fournisse au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape concernant l'exécution des conditions de ses contrats avec des tiers fournisseurs de services d'entreposage et de logistiques, en accordant une attention particulière à la fourniture de données opportunes, exactes et complètes afin de contrôler l'inventaire de l'équipement de protection individuelle et d'instruments médicaux.

Nous sommes heureux de vous informer que cette recommandation a été traitée. Des leçons tirées des premiers contrats passés avec des tiers fournisseurs de services d'entreposage et de logistiques qui ont effectué les pratiques de passation du marché. Les contrats comprennent désormais des attentes claires en matière de niveau de service concernant les calendriers et les activités nécessaires à la prise de l'inventaire et à la communication de données.

L'Agence de la santé publique du Canada a également élaboré un protocole de gouvernance pour les contrats d'entreposage et de logistiques à long terme qui décrit comment les incidents, les problèmes et les différends sont résolus entre le tiers fournisseur de logistiques et l'Agence.

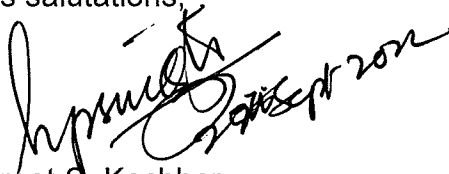
.../2

Depuis que les contrats à long terme ont été établis, l'Agence continue de travailler en étroite collaboration avec ses fournisseurs de services d'entreposage et de logistiques pour la fourniture de données opportunes, exactes et complètes afin d'aider à contrôler l'inventaire des équipements de protection individuelle et d'instruments médicaux. Si nécessaire, elle prendra les mesures appropriées pour exécuter les conditions de ces contrats.

L'Agence continue d'accorder la priorité au soutien de la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19, et continuera d'établir et de mettre en œuvre des améliorations progressives au cours de ses efforts continus pour répondre à la COVID-19.

Nous espérons que le Comité trouvera cela utile pour son travail.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Harpreet Kochhar', written over a horizontal line.

Dr Harpreet S. Kochhar